



Règlement école du chiot



L'école du chiot est un service que nous vous offrons afin de socialiser votre chiot. Les cours se déroulent tous les samedis d'avril à octobre et un samedi sur deux en semaine paire de novembre à mars. Pour que ce moment soit le plus agréable possible, merci de prendre connaissance des règles à respecter.

| novembre 2015 | décembre 2015 | janvier 2016 | février 2016 | mars 2016 |
|---------------|---------------|--------------|--------------|-----------|
| Samedi 14 | Samedi 12 | Samedi 2 | Samedi 13 | Samedi 12 |
| Samedi 28 | Samedi 26 | Samedi 16 | Samedi 27 | Samedi 26 |
| | | Samedi 30 | | |

- Nous devons obligatoirement vérifier le carnet de santé de votre chiot avant son premier cours.
- Nous acceptons que les chiots de 2, 3 et 4 mois suivis dans notre clinique.
- L'arrivée se fait à 9h20 au plus tard afin de prendre le temps d'inscrire et de peser votre chiot avant le cours. L'accès se fait par l'accueil et non par l'extérieur.
- Votre chiot viendra obligatoirement avec sa laisse et son collier.
- Des sacs sont à disposition pour ramasser les déjections des chiots.
- En cas de comportement excessif d'un chiot, l'assistante peut être amenée à l'isoler voire l'exclure du cours par sécurité pour les autres chiots et pour maintenir la cohésion du groupe.
- Les enfants sont les bienvenus.
- Même si le cours se déroule à l'extérieur, merci de ne pas fumer (cigarette électronique incluse).
- N'oubliez pas de prévoir une tenue qui ne craint pas les assauts toniques des petits chiots.
- En cas de pluie, une tente est mise à votre disposition pour vous abriter.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous demander des conseils, nous sommes là pour ça !!

Bonne socialisation

